

*	RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise
	<ul style="list-style-type: none">· 1.1 Identificateur de produit· Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE· Code du produit: 109-U· Numéro d'enregistrement N'est pas applicable· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.· Emploi de la substance / de la préparation Matériau dentaire· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité· Fournisseur Kuraray Europe GmbH Philipp-Reis-Str. 4, 65795 Hattersheim am Main Germany Phone:+49 (0)69 305 35835 E-mail: dental.eu@kuraray.com· Service chargé des renseignements: Fournisseur· 1.4 Numéro d'appel d'urgence [Switzerland] Tox Info Suisse: 145 De l'étranger: +41 44 251 51 51 Administration: +41 44 251 66 66 3E Company; (Great Britain)+44 20 35147487 (United Kingdom)800 680 0425 (UK English)+44 8 08 189 0979 (Europe Non-Specific)+1 760 476 3962 *Kuraray Access Code: 334674

*	RUBRIQUE 2: Identification des dangers
	<ul style="list-style-type: none">· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.· Indications complémentaire Les dispositifs médicaux tels que définis dans le règlement (UE) 2017/745 et qui sont invasifs ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, sont exemptés des dispositions du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS) généralement s'ils sont à l'état fini et destinés à l'utilisateur final.· 2.2 Éléments d'étiquetage· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant· Pictogrammes de danger néant· Mention d'avertissement néant· Mentions de danger néant· Indications complémentaires: EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.· 2.3 Autres dangers· Résultats des évaluations PBT et vPvB· PBT: Non applicable.· vPvB: Non applicable.

*	RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
	<ul style="list-style-type: none">· 3.2 Préparations· Description: Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères du règlement (CE) n° 1272/2008.· Composants dangereux: néant· Indications complémentaires: Oxyde de silicium; Nanoforme, Silice amorphe, taille des particules 1 - 100 nm

Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Voir la section 8.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Contenir tout déversement, puis l'éliminer dans un récipient adéquat. Minimiser les dégagements de poussière. Ne pas éliminer dans les égouts ou les cours d'eau.
Aspirer ou balayer le déversement et l'éliminer dans un récipient à déchets approprié. Aérer la zone du déversement.
Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Éviter tout dégagement de poussière. Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les pulvérisations.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver au réfrigérateur (2-8°C).
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 3)

CHF

Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE

(suite de la page 2)

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*	RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
	<ul style="list-style-type: none"> 8.1 Paramètres de contrôle
	<ul style="list-style-type: none"> Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
	14808-60-7 quartz (SiO₂)
BOELV (EU)	Valeur à long terme: 0,1* mg/m ³ *respirable fraction
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 0,15 a mg/m ³ P C1a SSC;
	<ul style="list-style-type: none"> Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
	<ul style="list-style-type: none"> 8.2 Contrôles de l'exposition
	<ul style="list-style-type: none"> Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
	<ul style="list-style-type: none"> Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
	<ul style="list-style-type: none"> Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
	<ul style="list-style-type: none"> Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
	<ul style="list-style-type: none"> Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
	<ul style="list-style-type: none"> Protection des yeux/du visage Lunettes de protection

*	RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
	<ul style="list-style-type: none"> 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
	<ul style="list-style-type: none"> Indications générales
	<ul style="list-style-type: none"> État physique Solide
	<ul style="list-style-type: none"> Couleur: Orange
	<ul style="list-style-type: none"> Odeur: Inodore
	<ul style="list-style-type: none"> Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
	<ul style="list-style-type: none"> Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Non déterminé.
	<ul style="list-style-type: none"> Inflammabilité Non déterminé.
	<ul style="list-style-type: none"> Limites inférieure et supérieure d'explosion
	<ul style="list-style-type: none"> Inférieure: Sans objet.
	<ul style="list-style-type: none"> Supérieure: Sans objet.
	<ul style="list-style-type: none"> Point d'éclair Sans objet
	<ul style="list-style-type: none"> Température d'auto-inflammation Non applicable.
	<ul style="list-style-type: none"> Température de décomposition: Non applicable.
	<ul style="list-style-type: none"> pH Non déterminé.
	<ul style="list-style-type: none"> Viscosité cinématique Non applicable.

(suite page 4)

CHF

Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE

(suite de la page 3)

· Solubilité	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non applicable.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20 °C:	2,2 g/cm ³
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir la section 3.

· 9.2 Autres informations

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

CHF

Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE

(suite de la page 4)

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers**· Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes**· Autres indications écologiques:****· Indications générales:** En général non polluant

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets****· Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:** L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR, ADN, IMDG, IATA****· Classe** néant**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

(suite page 6)

CHF

Nom du produit: CLEARFIL FII ; UNIVERSAL PASTE

(suite de la page 5)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

* **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
· Directive 94/33/EC: Des précautions doivent être prises lorsque des personnes de moins de 18 ans manipulent ce produit.
· Directive 94/85/EEC: Aucune autre information pertinente n'est disponible.
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun ingrédient n'est répertorié.
· Règlement (CE) N° 649/2012 Aucun des composants n'est compris.
· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues Aucun des composants n'est compris.
· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers Aucun des composants n'est compris.
· RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone Aucun des composants n'est compris.
· Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre) · VOCV (CH) 0 % · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.º 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
· Acronymes et abréviations: ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
· * Données modifiées par rapport à la version précédente